

CODE FORMATION :
IND2



PUBLIC :

Médecins du travail,
infirmiers, ingénieurs et
animateurs sécurité,
Organismes de contrôle
extérieurs et les bureaux
d'études indépendants.



EFFECTIF :

6 à 12 personnes



PRIX :

450 € HT / Jour / Personne



DUREE ET LIEUX :

21 heures soit 3 jours
PARIS / TOULOUSE

Mesurer l'exposition au bruit des salariés conformément au code du travail et à la norme NF en ISO 9612



OBJECTIFS:

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Fournir aux participants les outils et méthodes qui leur permettront d'évaluer, à partir de calculs ou de mesures, l'exposition sonore quotidienne de personnels soumis à des expositions variables et à statuer sur le critère de pénibilité.
- Faire le point sur les autres caractéristiques acoustiques utiles à mesurer.



PRE-REQUIS :

Pas de pré-requis pour cette formation.

PROGRAMME DÉTAILLÉ :

1. Notions techniques fondamentales

Rappels des grandeurs physiques fondamentales : puissance, pression, et intensité acoustique,

- Notions de calculs élémentaires sur le dB :
 - Définitions et utilisation des différentes échelles de dB,
 - Addition et soustraction de niveaux en dB,
 - Multiplication et division de niveaux en dB,
 - Calcul de niveau continu équivalent en fonction des niveaux et durées d'expositions partielles,
 - Calcul de niveau de pression globales (A) à partir de niveaux de pression par bandes d'octave.

Les matériels et méthodes pour la mesure du bruit :

- La chaîne sonométrique de base, son fonctionnement et son étalonnage,
- Les différents sonomètres, simples, intégrateurs, avec filtres, avec stockage.

2. Exigences Réglementaires et normatives

- Rappel et discussion des textes réglementaires et normatifs :
 - Directive 2003/10/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 6 février 2003,
 - Code du travail dont Articles L4161-1 et D4161-2 relatifs à la pénibilité,
 - Norme NF EN ISO 9612 (mai 2009).
- Exemples d'application de l'annexe de la norme NF EN ISO 9612.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Diaporama avec exposés
Illustrations à partir de cas concrets et
de retour d'expérience.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise des documents papier et voie
électronique.

MODALITÉS INTERVENTION

En présentiel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalité d'évaluation des acquis par
questionnaires à la fin de la session de
formation.

MODALITÉS DE SUIVI

Chaque participant signera par demi-
journée une feuille d'émargement,
également signée par le formateur.

Siège social

163 rue du Colombier
31670 LABEGE
Tél : +33(0)5 62 24 36 76
SIRET 450 059 001 000 21





3. Méthodologie d'évaluation du niveau d'exposition quotidien et du critère de pénibilité

- Les éléments d'une approche participative et concertée efficace,
- L'analyse du travail théorique, préalable au mesurage,
- Les mesures initiales avec suivi de l'opérateur et analyse de l'activité réelle,
- Le repérage des éléments déterminants,
- L'analyse statistique des résultats,
- Le plan de contrôle périodique.

4. Les autres caractéristiques utiles à mesurer

- Réverbération et décroissance spatiale,
- Isolement aux bruits aériens entre locaux,
- Puissance acoustique,
- Rapport signal sur bruit et émergence.

5. Travaux pratiques

- Mesurage et dépouillement de bruits stables ou fluctuants - Application à l'évaluation de l'exposition quotidienne (à un bruit variable),
- Utilisation d'exposimètres stockeurs (programmation des paramètres, étalonnage, etc),
- Utilisation de logiciels de dépouillement,
- Utilisation du logiciel DIAG.Lexd® d'aide au mesurage, à l'analyse statistique des résultats et au classement du personnel par rapport aux seuils réglementaires.

Siège social

163 rue du Colombier
31670 LABEGE
Tél : +33(0)5 62 24 36 76
SIRET 450 059 001 000 21

contact@gamba-formation.fr

www.gamba-formation.fr

N° déclaration d'activité : 73.31.04256.31